

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 21 (1887)
Heft: 7

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Rameau de Sapin.

Neuchâtel, le 1^{er} Juillet 1887.

Ce journal paraît une fois par mois.

On s'abonne chez M^{le} D^r Guillaume à Neuchâtel au prix de fr. 2.50 par an pour la Suisse et fr. 3 pour l'étranger.
Abonnement pris dans les Bureaux de Poste au prix de fr. 2.50 pour la Suisse et fr. 3.50 pour l'étranger.

FLEURS PRINTANIÈRES ET FLEURS D'AUTOMNE (SUITE)

En effet, dans la rigne où nous pénétrons, guidés par le bourdonnement des abeilles, nous découvrons entre les mottes de terre une quantité de mignonnes petites plantes, dont les feuilles sont disposées en forme d'étoile; la fleur est blanche, rappelant par sa forme celle du mouron, mais plus petite encore; toute la plante, avec ses racines, pourrait tenir dans une coquille de noix. Comment les abeilles s'y prennent-elles pour butiner sur ces minuscules fleurettes? Elles y parviennent cependant, tout comme les énormes bourdons velus réussissent à pomper le miel des némophyles délicates et des frêles résédas. Mais la pauvre petite fleur ploie sous le fardeau de l'insecte qui l'étreint, et se penche jusqu'à terre, tandis que l'abeille fourrage audacieusement parmi ses étamines, et les déchire avec ses mandibules pour en extraire le pollen, puis viole ensuite sans pitié son calice virginal, qu'elle fouille avec sa double trompe, pour y lécher les sucs mielleux qu'il contient.

Le sol de la rigne est couvert de ces petites plantes, qu'un labour récent, exécuté à la hâte, n'a fait que changer de place et quelquefois de position, mais sans compromettre en rien leur grâce et leur fraîcheur. Plusieurs croissent dans des attitudes penchées, ou à demi-renversées; les unes trônent au sommet d'une grosse motte de terre, d'autres gisent au fond d'un profond ravin, entre deux gros cailloux jaunis; mais les diligentes abeilles savent découvrir les unes et les autres. A cette époque de l'année, les fleurs sont rares, et l'on ne doit en dédaigner aucune, pas même celles de la petite *Draba verna* (ainsi s'appelle la mignonne fleurette); comment vivraient, sans cela, les 200,000 abeilles qui peuplent les huit ruches de notre voisin?

En poursuivant nos recherches, nous constatons



Draba verna L. (Drabe printanière)

que les petites *Oraba verna* ne sont pas seules à recevoir les visites intéressées des abeilles ; par-ci par-là, une touffe de mouron blanc délicat fleurit en compagnie d'une plante de senecion au feuillage rude et grossier, et dont la fleur vulgaire semble être dédaignée par tous les hyménoptères. Celle du mouron, quoique infiniment plus petite, lui est préférée. Mais c'est surtout une plante à fleurs roses, le Samion pourpre (*Samium purpureum*), qui a le privilège d'attirer les butineuses, et nous découvrons avec plaisir que c'est dans ses corolles pourprées que les abeilles récoltent le pollen rose-carminé signalé par notre bon voisin.

En quittant la vigne, nous longeons un petit verger, tout semé de violettes odorantes et de jolies pâquerettes. Une senteur délicieuse trahit les violettes, qui cherchent en vain à se dissimuler sous la mousse ; nous les cueillons sans pitié ; sont-elles d'ailleurs bien à plaindre ? Nous les donnerons à une charmante jeune fille aux yeux bleus et aux blonds cheveux, et leur sœur par la modestie ; elles parfumeront ses boucles dorées, elles baiseron ses lèvres roses ; non, vraiment, nous ne plaindrons pas les petites violettes ! En cueillant quelques pâquerettes, nous remarquons une chose curieuse : bien peu d'entre elles ont conservé la physionomie des marguerites des champs, les unes possèdent un double, et même un triple rang de pétales, les autres ont perdu leur virgine blancheur ; une teinte rosée qui borde chaque pétale leur donne un air singulier et qui ne les embellit pas à nos yeux ; on dirait une jeune fille surprise en faute, qui rougit ; d'autres pâquerettes sont tout à fait roses, leurs pétales n'ont gardé aucune trace de leur pureté primitive. Qu'avez-vous fait, pauvres pâquerettes ? Vous vous êtes laissée éblouir par l'éclat trompeur de ces marguerites rouges aux mille pétales qui bordent la plate-bande du jardinet voisin ! (*) Qui, votre rougeur vous accuse ! Oh ! fuyez, gentilles pâquerettes des champs, le contact funeste des fleurs de la ville, fuyez ces grosses et vulgaires marguerites rouges ; fuyez ces produits bâtards de la civilisation ; vous ne gagnerez avec eux que quelques pétales de plus, mais vous y perdrez votre fraîcheur et votre candide innocence !

(*) Ces cas d'hybridation ne sont pas rares ; nous les avons remarqués souvent chez les pâquerettes de nos vergers.

(à suivre.)



OBSERVATIONS CLIMATÉRIQUES.

ans la dernière réunion de la Société d'histoire du canton de Fribourg, M. Max de Gechtermann a fait une communication intéressante : il est constaté par des documents authentiques que la vigne était cultivée, anciennement, en des endroits où l'on ne saurait espérer la faire revivre aujourd'hui.

En 1430, le banneret de la Neucheville, à Fribourg, amodait à Henri de Bâle, **trois poses** de terrain situé à la Maigrange, pour y planter de la vigne. - De même, un testament du 20 Juin 1430 porte qu'une vigne existait à la Neucheville (Fribourg), au lieu dit le Maupas. - Enfin l'existence ancienne d'un vignoble à Grandsey est connue, et le pape Martin V fut régalé de vin d'honneur de ce cru, lors de son passage à Fribourg. Le même fait a été constaté dans deux autres cantons romands, Vaud et Neuchâtel. Dans

le premier, la vigne était cultivée, à la même époque, dans la vallée de la Braye : à Moudon, la chose est parfaitement établie ; à Payerne, le nom local de **la Vignettaz** est un indice assez sérieux d'essais de culture de la plante chère à Noé. Quant à Reuchâtel, la vigne s'élevait anciennement beaucoup plus haut sur les pentes du pied du Jura qu'aujourd'hui ; on en trouve de nombreux vestiges à la Béroche, dans le domaine de la Râière, annexé à celui du Devens, par exemple. On aurait même fait un essai de signolage au Val-de-Gravers, si l'on en juge par le nom local de **la Vignette**.

À partir des premières années du XVI^e siècle, une perturbation atmosphérique semble avoir refroidi le climat de la Suisse romande. L'hiver de 1506 fut particulièrement rigoureux, au point de fendre l'écorce des arbres et de geler la vigne. Les vignes gelées ne furent sans doute pas replantées dans les endroits indiqués plus haut ; au moins à partir de cette date, n'en trouve-t-on plus en dehors des contrées actuelles de vignobles.

M. de Eschtermann a fait remarquer que l'apparition, vers cette époque, de nombreux carnassiers, tels que loups et ours, donne de la force à cette hypothèse. C'est en 1501 qu'on trouve la première mention, dans les comptes des trésoriers de Fribourg, d'une prime accordée pour la destruction de louveteaux. Dès lors, ces primes furent très souvent renouvelées, et des battues générales furent ordonnées afin de détruire ces hôtes dangereux des forêts.

Un document de 1554 nous montre qu'alors l'ours était très commun dans les forêts du Jura. À leur seigneur Lancelot de Reuchâtel, qui leur contestait le droit de chasse, les gens de la terre de Gorgier répondaient :

"D'autant que, de toute ancienneté, nous avons chassé à quelque bête ou vulpüre que ce soit, notre seigneur ne doit pas nous troubler dans ce droit : le cas avenant que nous ne puissions chasser, ce serait un très grand dommage pour nous, à cause de la sauvagerie, même des cerfs, biches, lièvres et sangliers qui mangent et gâtent nos biens et graines sur nos champs, spécialement l'ours qui gâte bêtes et blés tous les ans."

Le Seigneur de Gorgier satisfait à la dernière partie de cette requête, car il répondit que "touchant la chasse des ours, loups, renards, etc., il s'en rapportait aux anciens traités (après 1538) faits là-dessous entre lui et ses sujets."

F. C.

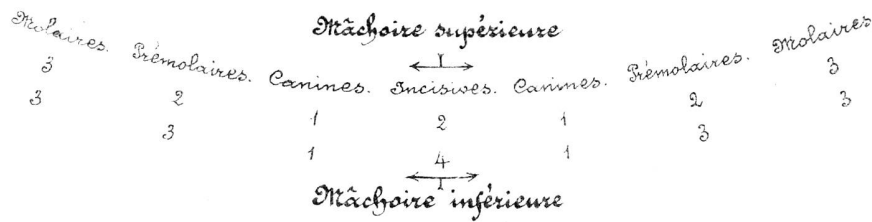
LES CHAUVES-SOURIS

(SUITE)

Pour terminer cet article déjà trop long, et cependant encore bien incomplet, nous réunissons dans le tableau synoptique suivant les caractères qui peuvent servir à la détermination spécifique de nos chiroptères (d'après Fatio et Gronessart).

A. Famille des Phyllostomidae : Sur le nez s'étalent de larges excroissances cutanées, dans lesquelles on distingue trois parties : 1^o le fer-à-cheval, qui recouvre la lèvre supérieure et les côtés du museau ; 2^o la selle, qui forme une saillie verticale au-dessus du nez, dans le centre de la feuille ; 3^o la feuille proprement dite, dont la pointe ou lancette se dresse entre les yeux en couvrant une partie du front. Les oreilles sont séparées, dépourvues d'oreillon ; les ailes sont larges et courtes ; le doigt médian est formé de deux phalanges. Cette famille ne comprend qu'un seul genre :

1. Genre *Rhinolophus* : Le système dentaire est disposé comme suit :



Ce genre comprend deux espèces :

1° *Rhinolophus ferrum equinum* (Grand fer-à-cheval) : La seconde prémolaire supérieure accolée à la canine, la première prémolaire supérieure étant très petite et située tout à fait en dehors de la ligne dentaire. La deuxième prémolaire inférieure, également très petite, est à peine visible et toujours située en dehors de la ligne dentaire. Envergure : 0, m 330 à 0, m 350 ; longueur de l'oreille (bord externe) : 0, m 024 à 0, m 025 ; longueur de l'avant-bras : 0, m 056 à 0, m 058 ; longueur du tibia : 0, m 023 à 0, m 024 ; longueur du pied avec les ongles : 0, m 012 à 0, m 013 ; longueur de la queue : 0, m 037 à 0, m 038 ; longueur totale : 0, m 090 à 0, m 096.

2° *Rhinolophus hipposideros* (Petit fer-à-cheval) : La seconde prémolaire supérieure séparée de la canine par un espace dans le milieu duquel est placée la première prémolaire. La deuxième prémolaire inférieure petite, mais toujours bien visible. Envergure : 0, m 230 à 0, m 240 ; longueur de l'oreille (bord externe) : 0, m 016 à 0, m 017 ; longueur de l'avant-bras : 0, m 039 à 0, m 040 ; longueur du tibia : 0, m 018 à 0, m 019 ; longueur du pied avec les ongles : 0, m 008 à 0, m 009 ; longueur de la queue : 0, m 027 à 0, m 029 ; longueur totale : 0, m 065 à 0, m 070.

B. Famille des *Symnorhinidae* : Nez dépourvu de l'appendice feuilleté ; un oreillon distinct ; incisives supérieures accolées deux par deux de chaque côté à la canine correspondante. Cette famille renferme cinq genres :

I. Genre *Ilecotus* : Système dentaire : $\left\{ \begin{smallmatrix} 3 & 2 & 1 & 4 & 1 & 2 & 3 \\ 3 & 3 & 1 & 6 & 1 & 3 & 3 \end{smallmatrix} \right\}$; narines s'ouvrant à la partie supérieure du museau, au fond d'une rainure profonde constituant une feuille nasale rudimentaire ; oreilles soudées ensemble à leur base. Ce genre ne comprend qu'une espèce :

Ilecotus auritus (Oreillard) : Bord externe de l'oreille s'insérant latéralement près de l'angle de la bouche ; oreilles très grandes ; envergure : 0, m 245 à 0, m 255 ; longueur de l'oreille (bord externe) : 0, m 035 à 0, m 040 ; longueur de l'oreillon : 0, m 015 à 0, m 018 ; longueur de l'avant-bras : 0, m 039 à 0, m 041 ; longueur du tibia : 0, m 019 à 0, m 020 ; longueur du pied avec les ongles 0, m 007 à 0, m 009 ; longueur de la queue : 0, m 046 à 0, m 049 ; longueur totale : 0, m 080 à 0, m 085.

II. Genre *Synotus* : Système dentaire : $\left\{ \begin{smallmatrix} 3 & 2 & 1 & 4 & 1 & 2 & 3 \\ 3 & 2 & 1 & 6 & 1 & 2 & 3 \end{smallmatrix} \right\}$. Ce genre ne comprend qu'une espèce :

Synotus barbastellus (Barbastelle) : Bord externe de l'oreille s'insérant en avant, entre les yeux et la bouche ; oreilles moyennes ; envergure : 0, m 265 à 0, m 275 ; longueur de l'oreille (bord externe) 0, m 015 à 0, m 017 ; longueur de l'oreillon : 0, m 007 à 0, m 008 ; longueur de l'avant-bras : 0, m 037 à 0, m 039 ; longueur du tibia : 0, m 019 à 0, m 020 ; longueur du pied : 0, m 007 à 0, m 008 ; longueur de la queue : 0, m 047 à 0, m 049 ; longueur totale 0, m 088 à 0, m 093.

III. Genre *Miniopterus* : Système dentaire : $\left\{ \begin{smallmatrix} 4 & 1 & 1 & 4 & 1 & 1 & 4 \\ 4 & 2 & 1 & 6 & 1 & 2 & 4 \end{smallmatrix} \right\}$; une seule espèce :

Miniopterus Schreiberei : Incisives supérieures séparées des canines ; ailes longues et étroites ; envergure : 0, m 295 à 0, m 305 ; longueur de l'oreille (bord externe) : 0, m 011 à 0, m 012 ; longueur de l'oreillon : 0, m 005 à 0, m 006 ; longueur de l'avant-bras : 0, m 043 à 0, m 045 ; longueur du tibia : 0, m 020 à 0, m 021 ; longueur du pied (avec les ongles) : 0, m 0110 à 0, m 0115 ; longueur de la queue : 0, m 057 à 0, m 059 ; longueur totale : 0, m 108 à 0, m 112. (à suivre.)